

– I –

PROBLÉMATIQUE DE LA COMMUNICATION DANS LE MONDE ACTUEL

Les enjeux de la communication dans le monde moderne: distribution ou partage

par Sylvie Boiton-Malherbe

Concept flou ou mobile, la communication devenue technique de la captation des messages ne se range pas dans une discipline unique ou uniforme. Elle s'étend hors des domaines où l'on veut l'enserrer, des champs d'application des sciences humaines aux champs opératoires des empires télématiques. Après que les ethnologues et les sociologues, les linguistes et les systémistes, les cybernéticiens et les psychiatres, lui ont accordé les sens les plus divers, la communication au sens large et comme réalité quotidienne, est entrée dans son ère opérationnelle dans les années 1980 avec les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

Que l'on privilégie son sens de «relation interpersonnelle» ou son sens dérivé d'information par les médias, la communication¹ recouvre un processus en trois parties: l'émetteur, le récepteur, le message. Quelle que soit l'importance relative de chacun de ces éléments par rapport aux autres, il est admis que la communication est d'abord *distribution* de données, d'informations, de connaissances entre un ou plusieurs émetteurs et un ou plusieurs récepteurs. Dans les relations interpersonnelles, la mise en commun du message à un moment donné crée la communication au sens étymologique de «communicare» (mise en communion) qui sous-entend le *partage*.

¹ Au singulier, car le terme au pluriel désigne, à l'origine, les moyens de communication dans l'espace (air, mer, terre).

Destinée à réaliser la plus grande mise en commun des connaissances de tous les temps, la communication ne devient-elle pas actuellement un moyen universel arrivé à un moment providentiel pour entrer dans l'ère du partage? Ce dernier ne se présentant plus comme un choix mais comme une nécessité sous la triple pression de la démographie, de la diminution des ressources alimentaires et de la production de déchets de tous ordres, la communication «urbi et orbi» sera-t-elle en mesure de réduire les inégalités ou deviendra-t-elle l'instrument de leur accentuation, s'érigera-t-elle en moyen de paix ou sera-t-elle source de conflit pour les laissés-pour-compte de l'ère électronique?

PREMIÈRE PARTIE

LA COMMUNICATION, DISTRIBUTION DES CONNAISSANCES

Après la calligraphie des scribes du haut Moyen Age et l'essor de la «galaxie Gutenberg», la communication, en introduisant l'électronique, réinvente encore une fois l'écriture et la façon de l'utiliser. Elle met en place une sorte d'homme du troisième type dont l'œil est prolongé par les caméras et le caméscope, les mains par l'ordinateur. Elle forge un nouveau rapport entre l'individu et la machine, elle construit parallèlement une nouvelle relation avec la connaissance. Par ses atouts comme par ses dangers, la communication redéfinit l'individu.

A. Les atouts de la communication

La communication se meut sur le temps mais le module, elle l'organise mais se confond avec lui, elle le régule mais le réinvente. fuseaux horaires contre satellites, marées contre câbles; elle est une autre dimension, un nouveau langage de cette terre, une nouvelle connexion de ses éléments et de ses habitants. Elle rend possible et réalise étape par étape, du télégraphe au satellite, le programme de la circulation des informations. En cela, la communication sert de relais au droit, lequel l'organise et la garantit.

Elle est mot, elle est idée, chiffre, image et musique! Elle fascine, donc interpelle l'individu par l'intermédiaire de ses sens et capte son imaginaire qu'elle développe, métamorphose et transcende. En permettant à l'homme de s'exprimer dans sa diversité et sa complexité, la

communication sert de révélateur d'identité; elle bouscule et modifie la notion d'étranger.

1. La communication au service du droit: la libre circulation de l'information

«L'évolution politique et économique et les progrès remarquables des transports et des télécommunications ont entraîné une augmentation considérable du volume des communications internationales et des échanges d'information ainsi que de la circulation internationale des personnes et du matériel de caractère éducatif, scientifique et culturel. Les réseaux de communication mondiaux développés grâce aux progrès de la technique des satellites rendent possible l'échange instantané de nouvelles par le mot et par l'image entre tous les pays rattachés à ces réseaux»².

La communication est ainsi devenue un phénomène d'amplitude mondiale. Les accords entre continents et pays, avec les connexions que permettent et permettront encore le câble, le satellite puis les réseaux, facilitent quotidiennement la libre circulation de l'information, dans une cohésion garantie à la fois par la gestion des facteurs techniques et par le respect du droit.

La notion de «libre circulation de l'information» est relativement récente, elle date d'une cinquantaine d'années. C'est en effet dès les années 1930 que la diffusion la plus complète et la plus libre des informations est apparue comme le seul moyen de lutter contre les fausses nouvelles, la propagande de guerre, et par là même comme garantie fondamentale du maintien de la paix. La diffusion universelle de l'information devait suffire pour que les peuples se comprennent mieux et s'estiment davantage³.

² *Comprendre pour agir - L'Unesco face aux problèmes d'aujourd'hui et aux défis de demain*, Unesco, Paris, 1977, p. 353. On citera également à titre d'exemple l'utilisation de l'orbite géostationnaire, où même les Etats n'ayant pas encore leur satellite ont réservé leur place (voir Conférence administrative mondiale des radiocommunications sur l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires et la planification des services spatiaux utilisant cette orbite, ORB. 88, Genève, 29 août-6 octobre 1988) ou bien la diffusion quasi mondiale qu'effectue l'Union européenne de radiodiffusion suite aux accords de réciprocité qu'elle a négociés avec les organisations de radiodiffusion des pays des deux continents américains, des pays arabes, des pays de l'Europe de l'Est et des pays d'Asie.

³ Autant que leur absence, le caractère tendancieux ou inexact des nouvelles constitue une menace pour la paix en entretenant «la haine artificielle entre les nations au moyen du mensonge imprimé» (Stephan Zweig, *Les Nouvelles littéraires*, 6 août 1932). Aussi un tribunal d'honneur des journalistes fut-il créé en 1931 pour juger les responsables de la propagande de guerre. Il faisait partie du «triptyque de la paix»: Société des Nations (Paix), Cour permanente de Justice internationale (Justice),

Le postulat de l'«exactitude des nouvelles relatives», selon la terminologie de l'époque, posait pour acquis que la multiplicité des nouvelles était le seul remède à leur inexactitude éventuelle. Cet axiome est donc à considérer comme l'origine du principe de la libre circulation des informations devenu référence du droit international. Celui-ci se fonde aussi sur les instruments juridiques des droits de l'homme: la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), le Pacte relatif aux droits civils et politiques (1956), la Convention européenne des droits de l'homme (1950), la Convention américaine des droits de l'homme (1969), et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (1981) qui participent du droit de la paix⁴.

C'est donc dans la perspective du programme général du maintien de la paix, qui tient compte par vocation de la diversité des peuples et des cultures, que doivent s'évaluer les possibilités futures de la communication.

2. La communication, révélateur d'identité: l'expression des diversités culturelles.

De même que l'identification d'un individu constitue l'un des liens les plus fondamentaux qu'il crée avec son groupe, de même l'identification d'une culture comme différente des autres, représente la réalité et la preuve de son existence. La communication joue un rôle fondamental dans la formation de l'expression de l'identité, la transmission des traditions aux membres d'une même culture et la diffusion des images identitaires aux membres d'autres cultures. L'identité d'une société, d'une culture, d'une institution constitue en effet un «ferment d'avenir», et le meilleur des stimulants. Car c'est en demeurant fidèles à leurs valeurs propres, à leurs principes que les sociétés ou les institutions peuvent évoluer en toute harmonie, se développer et entretenir entre elles de véritables rapports de dialogue.

Or les moyens perfectionnés de la communication – et notamment les moyens audiovisuels – sont plus que jamais en mesure de conforter les identités culturelles des divers pays; encore faut-il que l'accès aux

Tribunal d'honneur des journalistes (Vérité) selon l'imagerie de l'époque. Voir à ce sujet Boiton-Malherbe, Sylvie, *La protection des journalistes en mission périlleuse dans les zones de conflit armé*, Editions Bruylant, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1989, pp. 73-115.

⁴ DUDH, article 19; *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, articles 19 et 20; *Convention européenne des droits de l'homme*, article 10; *Convention américaine des droits de l'homme*, articles 13 et 14; *Charte africaine des droits de l'homme et des peuples*, article 9.

médias et les méthodes utilisées ne constituent pas des handicaps financiers et technologiques insurmontables.

La réduction de ces handicaps appartient certes aux organisations internationales en général, et à l'UNESCO en particulier, dont l'Acte constitutif précise que les Etats parties «décident de développer et de multiplier les relations entre leurs peuples en vue de mieux se comprendre et d'acquérir une connaissance plus précise et plus vraie de leurs coutumes respectives»⁵.

Il faut dire et redire que l'éducation et la formation qui utilisent la communication sous ses diverses formes constituent les voies d'accès obligées du respect des identités culturelles et de la sauvegarde de leurs valeurs propres. La communication se présente ainsi comme un facteur déterminant dans la lutte contre l'analphabétisation, la promotion de la formation permanente et de l'éducation rurale, l'enseignement des compétences pratiques et professionnelles, le développement culturel et sa diffusion hors des frontières et l'amélioration des moyens institutionnels et de la planification⁶.

Mais insiste-t-on assez sur le fait que l'alphabetisation comme le développement culturel et la protection de l'environnement ainsi que l'enseignement des savoir-faire nécessitent une adaptation et une mise à jour constantes? Les recherches en sciences humaines et sociales (anthropologie, géographie, histoire, sociologie, démographie, etc.) tout

⁵ A ce propos, le dernier programme de l'Unesco d'octobre 1989 (*Communication au service de l'humanité*) a pour mérite d'avoir précisé que le «nouvel ordre mondial de l'information et de la communication» avait pour objectif de largement concourir à la liberté d'expression et d'information, et ce dans le cadre consensuel. De plus, ce programme prévoit un renforcement du Programme international pour l'information et la communication (P.I.D.C.) créé en 1980 à l'initiative des pays occidentaux et une aide accrue de ces derniers en vue d'améliorer les moyens de communication dans les pays en développement et leur adaptation aux conditions locales.

⁶ On se souvient des expériences de «développement total» (prise en compte de l'ensemble des systèmes de communication dans le cadre de la planification de l'éducation). Aux conférences régionales de l'Unesco de San José de Costa Rica (1976), de Kuala Lumpur (1979), de Yaoundé (1980), les discussions sur les politiques nationales s'inséraient dans le cadre du débat sur la «self-reliance» (autosuffisance), notion indissociable de la revendication de la diversité et de l'identité culturelle. Cette notion a été partiellement vidée de son contenu par ceux-là même qui s'y référaient, puisque les fameux «conseils nationaux de la communication», réunissant les divers composants de la société civile n'ont rencontré que la réticence des Etats après les conférences. «Cet ordre du jour, dans de nombreux cas, a permis de constater que, loin de se poser en adversaire du secteur privé, l'Etat déjà dessaisi de son pouvoir d'arbitrage, manifestait, de concert avec la fraction de classes dominantes liées au capital transnational, une réticence croissante devant les revendications de la société civile en matière de communication». Cf. Mattelart, A.; Delcourt, Y.; Mattelart, M., *La culture contre la démocratie*, La Découverte, Paris, 1984, p. 120.

autant que les moyens scientifiques et techniques *stricto sensu* deviennent immédiatement accessibles par la communication. Celle-ci se présente donc à la fois comme un *révéléateur d'identité culturelle* et comme un *multipliateur des connaissances existantes*.

Ainsi la communication modèle les savoirs par les techniques et innove les techniques pour le savoir; la connaissance est à la fois son but et son moyen, sa cause et ses effets. Mais elle comporte aussi des dangers qui ne sont pas seulement ceux de l'informatisation⁷.

B. Les dangers de la communication

Plusieurs enquêtes récentes ont montré que malgré (ou à cause d'elles) les immenses possibilités techniques en matière d'information et les efforts réels de coopération dans le monde, la circulation de l'information souffre d'un grave déséquilibre des sources d'émission. La circulation continue à se faire principalement à partir d'un petit nombre de pays techniquement évolués et hautement industrialisés vers le reste du monde et, pour une large part, le flux des informations ainsi que la fourniture d'équipement et de matériel techniques s'inscrivent dans le cadre d'opérations commerciales internationales qui, si elles assurent les services essentiels et le transfert de connaissances techniques et d'expérience, posent des problèmes d'identité culturelle et de dépendance technologique.

L'immensité du public touché par les moyens de communication de masse, et notamment par la radio et la télévision, ainsi que la facilité et la rapidité avec lesquelles l'information et les idées peuvent se répandre dans le monde entier en dépassant les frontières suscitent des inquiétudes grandissantes quant au contenu et à la qualité de ce qui est publié et diffusé, et à l'influence des moyens de communication de masse sur le citoyen, les communautés et sur les relations entre les peuples.

Pour toutes ces raisons, certains auteurs voient ainsi l'homme de demain devenir «nomade» de par l'aisance à transporter les technologies de la communication à l'image du *walk-man* pendu aux oreilles, d'autres encore, à l'opposé, le visualisent de plus en plus immobile et passif devant des écrans géants! Sans tomber dans de tels pronostics alarmistes, il convient, sur les dangers potentiels de la communication,

⁷ Etendant le terme d'informatisation comme jadis celui d'industrialisation à l'«ensemble des transformations économiques, sociales, juridiques qui se développent à l'occasion des changements techniques».

d'évoquer certains effets pervers pour le citoyen, dans sa vie privée ou comme consommateur, sans préjuger des suites qu'ils pourront comporter si des processus de compensation ne viennent pas les réguler d'eux-mêmes. On pense naturellement à l'établissement de critères acceptables concernant les droits, les devoirs et responsabilités des institutions et des professionnels de l'information.

1. Pour le citoyen dans sa vie privée

Le développement des technologies de la communication, sur les plans administratif, militaire et médical, ne conduit-il pas à une diminution des libertés publiques, liberté individuelle sous toutes ses formes, liberté d'expression et d'association, liberté d'aller et de venir, à considérer au premier chef avec le droit à la vie privée?

La vigilance impose non seulement de garantir ces droits et libertés mais aussi de renforcer les appareils législatifs et judiciaires en la matière. Se heurtent ici deux principes fondamentaux: celui du droit au respect de la vie privée et celui d'un droit de l'information en expansion, considéré non seulement comme un droit à être informé, mais comme un droit à accéder directement à un ensemble de données publiques et privées, la technologie permettant l'exercice de ce droit étendu par la généralisation de l'accès aux fichiers informatiques.

L'électronisation et l'informatisation de la communication accroissent en réalité les possibilités de contrôle sur l'individu de telle sorte que les menaces pour les libertés individuelles imaginées par George Orwell par anticipation dans son ouvrage *1984* pourraient bien devenir réalité puisque l'on ne connaît pas tous les usages parallèles que l'on peut faire de ces données. Les fichiers des banques de données peuvent, par exemple, fournir l'occasion de piratages ou d'une exploitation abusive et/ou illégale, ou tout simplement faire l'objet d'erreurs de manipulation.

2. Pour le citoyen consommateur

Le consommateur est plus ou moins consciemment victime de la machinerie publicitaire ainsi que de tous les autres types de «modélage» de l'information dont il est la cible. Dans la communication audiovisuelle, par exemple, l'art du «montage» rend de plus en plus difficile le tri par le consommateur entre le message informationnel de base et sa présentation modifiée encore par la place qu'il occupe au sein d'«un paquet de messages». Si la caméra est le prolongement de l'œil, le choix de l'objet ou de la scène filmée ou l'angle de vue ne

sont pas sans effet sur le spectateur. Or la téléobservation remplace de plus en plus l'observation directe.

Il s'agit d'un aspect du problème plus général de la représentation de la réalité, à la fois matériellement réduite – donc plus proche – et incluse dans des échelles diverses et particulières (priorité des sujets, choix et durée des séquences). En d'autres termes, on peut imposer comme vérité des informations dépourvues de tout caractère d'impartialité; on est passé du «C'est vrai car je l'ai lu dans les journaux» au «C'est vrai car je l'ai vu à la télévision» et la nuance est d'importance car elle permet au spectateur de penser, par images interposées, «J'étais témoin de l'événement» alors que les images ne montrent qu'une partie de la réalité. La communication fait donc virtuellement de chacun un témoin et un témoin s'implique beaucoup plus vite qu'un lecteur ou même qu'un auditeur. D'où la tentation de la «récupération électorale», le développement du sensationnel dans tous les domaines, la désinformation⁸. Et au nombre des effets pervers on notera aussi la prolifération des sondages, «âmes damnées» de la politique-spectacle⁹, l'abus des questionnaires à choix multiples, etc.

On peut soutenir que l'axiome de la communication interpersonnelle («on ne peut pas ne pas communiquer»)¹⁰ est en passe de s'étendre au delà de la communication d'individu à individu pour occuper l'ensemble des structures sociales sous l'influence des moyens technologiques. Ces derniers, par leur efficacité sur les différents publics (administrés, électeurs, consommateurs, etc.) mènent irréversiblement à une sorte de surenchère de la communication comme moyen de «se vendre», paramètre obligé de la réussite sociale.

Grâce au développement de la technologie, tout le monde semble pouvoir profiter de l'information, mais elle est loin d'être reçue de façon égale. Elle souffre du trop ou du trop peu, notamment à l'échelle mondiale. La surabondance des informations entraîne des effets pervers (traitement de l'information hors de son contexte, sujets à la mode, perte de signification et de réflexion face à l'événement,

⁸ Un des effets pervers du processus est qu'il supprime le temps dont on disposait jadis pour vérifier l'information, point nodal du travail de base du journaliste. En témoigne l'expérience récente de la nouvelle du charnier de Timisoara qui, après vérification, n'en était pas véritablement un.

⁹ «Le matraquage quotidien (au sens strict du terme) de l'opinion par les médias au moyen de sondages est un exemple parfait de la décomposition du métier d'informateur», *La communication, victime des marchands*, La Découverte, Paris, 1989, p. 63.

¹⁰ Erigé en principe par les chercheurs de l'école de Palo Alto. Cf. Bateson, G., Birdwhistell, R., Goffman, E., *La nouvelle communication*, Seuil, Paris, 1984, pp. 27-61.

etc.); l'absence ou le manque relatif d'information est à l'origine de la marginalisation ou de l'isolement des individus ou des pays. Cette mauvaise répartition de l'information apparemment omniprésente laisse entendre que la distribution comprise dans le seul axe du profit est facteur d'inégalité, voire d'injustice.

Une nouvelle perception de la communication au sens large et au sens pratique de dialogue et de partage ne serait-elle pas de nature à minimiser les aspects les plus néfastes des conséquences à venir?

DEUXIÈME PARTIE

LE TEMPS DU PARTAGE

Le risque de voir se creuser davantage les fossés existant entre pays développés et pays en développement en raison de l'essor technologique laisse entendre que le temps n'est plus aux gaspillages multiples d'énergies, qu'il s'agisse d'investissements, de potentiel humain et d'enseignement, de devises ou de savoir-faire.

Les probabilités de déperdition des acquis ou de mauvaise gestion des ressources potentielles doivent rendre vigilant dans l'immédiat comme pour le futur.

Dans l'immédiat, l'acclimatation de nouveaux réflexes du type de la concertation systématique est souhaitable en vue d'opérer petit à petit le rapprochement des mentalités.

Mais c'est le véritable changement de ces mentalités qu'il faut prévoir dans le moyen et le long terme par l'éducation et la formation.

A. La préoccupation fondamentale de l'immédiat: la concertation

L'aide à apporter aux pays plus démunis ne peut être bénéfique à long terme que si l'on prend en considération les acquis déjà existants, lesquels doivent, comme le tronc originel en horticulture, porter la greffe des possibilités futures.

Cette action passe par l'abandon du binôme *assistant/assisté*, lointaine réminiscence du modèle féodal «protecteur/protégé» bien répandu de par le monde et toujours vivace dans les comportements et les réflexes. L'attitude des protagonistes dans ce schéma a facilité puis justifié un système d'assistance conçue unilatéralement. Or, du caractère cursif de la démarche, les uns et les autres sont responsables

conjointement tant dans l'élaboration des messages que dans la volonté d'aboutir à un échange véritable.

1. Volonté d'authenticité

Le glissement actuel vers une forme de matérialisme de plus en plus «visible» qui se traduit, grâce aux nouveaux moyens de communication, dans une sorte de modèle mondial de société de consommation ne favorise-t-il pas de dangereux amalgames? Le manichéisme filtrant dans toute pensée comparative n'a-t-il pas encore de beaux jours à couler dans des réflexes intellectuels du type: développé-industrialisé = bon/non développé-non-industrialisé = insuffisant?

L'aspect tronqué de tels clichés n'est plus à démontrer mais les remèdes semblent limités à l'heure où la multiplicité des informations elles-mêmes opère aussi des phénomènes de rejets individuels basés sur des opinions ou des réactions formées à la vitesse des spots télévisés.

On peut tout de même espérer que les relations gagneront en vérité et en profondeur si l'on repose les termes de l'échange sur de nouvelles bases.

Dans l'échange, la compréhension est fonction de la façon d'entendre le message, c'est-à-dire de l'intercepter, tout autant que de celle de l'adresser à son destinataire. L'échange, en communication, n'est pas, en effet, seulement contenu dans le «dit» mais il réside en partie dans le «non-dit» et se perçoit à travers l'attitude qui l'accompagne, laquelle comporte parfois davantage d'informations que le discours lui-même.

L'authenticité ici recherchée de la part du demandeur est donc la représentation la plus proche possible de ses besoins *réels* à un moment donné, quelles que soient les difficultés pour y parvenir. Il y aurait en effet matière à réflexion sur certains échecs dus à un manque de communication au cours de l'aide octroyée, celle notamment qui consiste à penser que cette aide n'était pas vraiment souhaitée, puisque décidée unilatéralement. De même que l'attitude magistrale, explicite ou implicite, est à redouter de la part de ceux qui apportent, de même une attitude passive de la part de ceux qui reçoivent est la preuve que la véritable communication – c'est à dire l'échange et la mise en commun – ne s'est pas vraiment effectuée. La perception des messages, quels qu'ils soient, par leurs destinataires, à travers la lecture, les médias, la communication en général, est en réalité une *reconstruction* à partir des matériaux intellectuels et émotionnels divers inhérents à ces destinataires. Il ne s'agirait pas d'un «placage» mais

d'une assimilation unique, donc identitaire des nouvelles données d'après les anciennes. Cette reconstruction est authentique.

Au cours de l'échange, un temps d'écoute du message de l'autre est indispensable pour que la communication s'effectue ou continue. Cette écoute est un oubli momentané de soi.

2. L'écoute: un pas vers l'authenticité

L'écoute serait donc ne pas apprendre sans comprendre ou ne pas imposer sans connaître, ne pas enseigner ou administrer sans déceler les manques et les besoins visibles ou cachés, mais elle saurait aussi rester en retrait et garder la discrétion et le respect.

Si l'écoute consiste à ne pas se poser comme unique référence et à accepter celle des autres, elle réside aussi dans la recherche. Attitude davantage que principe, l'écoute se traduit sur le plan intellectuel par la tolérance car elle suppose comme prémisse à la communication l'ouverture à l'autre. Elle est attitude mais elle n'est pas passive; sa dynamique est l'adaptation à la réalité voisine ou éloignée, passage obligé du partage des connaissances et des savoir-faire. Elle est à double sens, chacun accomplissant une moitié du chemin jusqu'à l'autre. Ce chemin symbolise à la fois l'interdépendance et l'altérité.

Si l'on applique cette démarche à la «communication-partage», moyen d'élaborer un nouveau modèle de l'aide à dispenser dans le futur, on peut espérer deux effets complémentaires.

L'un serait la recomposition du code selon lequel l'aide actuelle est dispensée d'après les données recueillies sur le terrain comme éléments de réflexion et de construction. L'autre effet serait de rendre impérieux de la part des destinataires de l'aide une reformulation de la demande dans le contexte général de leur culture au sens large, englobant leur philosophie. Autant d'exigences découlant du souci d'authenticité de part et d'autre.

B. Un impératif incontournable pour le futur: l'investissement dans l'éducation et la formation des personnes

C'est un truisme de souligner que la compréhension entre les individus ou entre les peuples est favorisée par la connaissance réciproque. Afin de parvenir à l'acceptation de l'autre, la démarche vise à établir, par des moyens pédagogiques, la perception de l'altérité comme élément de diversité et de richesse. C'est pourquoi l'éducation et la

formation, grâce aux moyens diversifiés offerts par les nouveaux modes de communication, pourraient tendre à provoquer, chez les jeunes notamment, la perception de leur différence à la fois par rapport à la multiplicité des modèles existant de par le monde et vis-à-vis des stéréotypes qui s'imposent à eux aujourd'hui. La prise de conscience de l'appartenance à une culture et celle de la complémentarité de cette dernière avec les autres doivent se construire conjointement en s'appuyant sur une plus grande connaissance des caractéristiques de chacun.

1. Adéquation des connaissances aux diverses cultures

L'adaptation des enseignements théoriques et pratiques aux conditions locales peut profiter des nouvelles méthodes de communication, notamment audiovisuelles.

Peut-être serait-il possible, toutefois, de veiller à ne pas exporter, avec les moyens techniques, les effets pervers ou incontrôlés qui en découlent lorsqu'ils ont déjà pu être analysés et qu'ils sont déplorés.

L'impression des messages et des connaissances dans le mental des récepteurs d'informations participe en effet à la création du capital intellectuel et psychique de ces derniers puisque, comme on l'a dit, la perception de ces éléments nouveaux de connaissances suscite chaque fois une re-création ou une re-composition des acquis antérieurs par chaque individu.

Certes, il est bien connu que dans certaines sociétés traditionnelles fortement structurées, les éducateurs se montrent réservés à l'égard de connaissances et de savoir-faire venus d'ailleurs. Si l'on veut dès lors éviter d'assister à des erreurs d'interprétation, des malentendus, voire des détournements d'intention ou des revirements profonds de la part des bénéficiaires, il est nécessaire que le message accompagnant toute action de divulgation des connaissances soit, non seulement clair et intelligible pour ses destinataires, mais aussi qu'il trouve un écho dans leur culture, dans leur système de valeurs.

Il est utile d'insister sur le fait que les enseignements ayant pour but de modifier les mentalités doivent être dispensés au plus tôt dans le cursus éducatif en même temps que les cours théoriques et pratiques. De même, en effet, que l'absence de certains sons dans leur langue maternelle défavorise les enfants qui voudront s'initier plus tard aux langues comportant ces mêmes sons; de même les notions telles que l'égalité, la tolérance, l'altruisme etc... ont peu de chance de germer par hasard ou par génération spontanée dans l'être humain,

égocentrique par nature, si les références ne sont pas inculquées dès l'enfance.

L'ambiguïté réside dans le fait que la transplantation de ces notions risque de s'opposer aux habitudes ou aux réflexes culturels que l'on tend à sauvegarder par ailleurs. Il semble que seule l'optique de la complémentarité avec les valeurs universelles puisse être exploitée avec bonheur pour justifier l'enseignement parallèle de ces valeurs et des traditions propres.

2. L'apprentissage des droits de la personne: le changement des mentalités

La recherche de l'accoutumance à l'altérité, à l'étrangeté ou à l'étranger, telle qu'elle peut être souhaitée dans les méthodes éducatives comporte deux éléments additionnels. Elle tend d'abord à montrer la grande diversité des cultures et des traditions ainsi que des comportements des individus qui les représentent. Mais ce faisant, elle révèle aussi, à l'opposé, les similitudes existant entre les hommes dans leurs réactions primordiales devant la vie et la mort, Dieu et la nature, la haine ou l'amitié, la guerre ou la paix. La méthode du dialogue en vue de la découverte de l'autre a donc aussi pour corollaire la découverte de soi et du semblable.

La mise en lumière des éléments de comparaison permet de dégager des familles de pensées qui ne recourent pas toujours les seuls clivages religieux, comme si une éthique universelle existait déjà ici ou là¹¹.

Ces grands axes de regroupement des convictions et des agissements constituent les fondements d'une conscience universelle dont les droits de l'homme ne sont que la face politique et juridique. Cette conscience englobe en réalité les droits de la personne au sens large tant dans l'acception du terme d'«humanitaire» que dans celui d'«environnement» à l'heure où les problèmes débordent d'une discipline à l'autre: problème de ressources alimentaires, de pollution industrielle entraînant des enjeux écologiques à l'échelle planétaire, comme la désertification et la diminution de l'eau potable; problème

¹¹ Ainsi Jean Pictet, pour montrer le caractère universel des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge estime-t-il que «les principes humanitaires appartiennent à tous les peuples et qu'ils plongent des racines dans tous les terrains fertiles. Lorsque l'on réunit et que l'on compare les diverses morales, que l'on élimine les scories, c'est-à-dire ce qu'elles ont de particulier, il reste au fond du creuset un métal pur, qui est le patrimoine commun de l'humanité». Jean Pictet, *Les Principes fondamentaux de la Croix-Rouge – Commentaire*, Institut Henry-Dunant, Genève, 1979, p. 9.

de la fabrication d'armes nucléaires, chimiques et bactériologiques et de leur emploi; problème des manipulations génétiques, etc.

Cette conscience universelle, sans doute plus nécessaire aujourd'hui que jamais, pourrait être favorisée par l'utilisation des moyens perfectibles de la communication dans un esprit de partage qui est déjà un élément de la concertation à part entière puisqu'il y prédispose.

Il est à souhaiter que les difficultés et l'urgence des problèmes suscitent plus ou moins naturellement un retour à l'authenticité ou son développement novateur dans des domaines où elle est encore ignorée. Axiome fondamental du dialogue de part et d'autre, la communication est de nature à fonder l'entente entre les peuples qui sera bientôt davantage qu'un choix: une nécessité. C'est dire qu'elle doit être le langage de demain pour les futurs citoyens du monde.

CONCLUSION

Grâce à ses atouts, au service de la véritable circulation des informations autour du monde pour tous les individus et toutes les cultures et malgré ses dangers pour les citoyens et les consommateurs, la communication est-elle la nouvelle divinité des temps à venir? En améliorant les machines, on perfectionne le contrôle des connaissances mais pas le libre arbitre des usagers, en rendant les outils plus performants, on favorise les uns, nouveaux initiés de la télématique, en excluant les autres, parents pauvres de l'électronique.

Certains pensent que la communication est un progrès tel que la roue, l'étrier, le moulin ou la locomotive, mais l'on est en droit de se demander si elle n'est pas davantage.

Pour considérer que la communication devient aujourd'hui, grâce au développement de la technologie, un meilleur moyen de distribution de la connaissance, elle-même facteur reconnu de développement individuel, il faut poser comme acquis que cette meilleure distribution n'est pas seulement quantitative mais aussi qualitative. Ce développement comprend non seulement un accroissement des connaissances et des expériences susceptibles d'en découler avec leurs implications économiques et culturelles diverses, mais aussi la réalisation de l'épanouissement de la personne dans le sens de déploiement et de concrétisation de ses facultés propres. Cet épanouissement implique la dimension spirituelle de l'homme.

Si les fossés ne parviennent pas à se combler, la caisse de résonance de la communication planétaire fera-t-elle résonner la paix ou la guerre, le profit ou le partage, le don ou l'oubli? A chacun selon son

mérite dans l'expression de sa vérité propre, c'est-à-dire de son authenticité, dans l'écoute et l'attention aux vérités des autres qui prennent pour forme le dialogue, la concertation, le partage.

Et qu'y-a-t-il de plus fraternel que le partage?

Sylvie Boiton-Malherbe

Sylvie Boiton-Malherbe, née à Lyon, est docteur d'Etat en droit, elle est titulaire d'un diplôme d'études supérieures en sciences politiques et de licences en histoire, géographie et sociologie. Elle a enseigné le droit constitutionnel et le droit international public au Centre de formation administrative d'Ouargla en Algérie (1972-1973); elle a été chercheur auprès de la direction des Droits de l'homme du Conseil de l'Europe (1982-84). Elle est actuellement professeur de droit international à l'Institut d'études politiques de Lyon II où elle enseigne le droit de l'information et de la communication. L'auteur a publié: *La protection des journalistes en mission périlleuse dans les zones de conflit armé* (1989).